

OFFICE  
BURUNDAIS DES  
RECETTES

RAPPORT  
ANNUEL  
2013

Mars 2014

---



## Table des matières

|                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ENGAGEMENT DE L'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES.....                                          | 2  |
| A PROPOS DU RAPPORT ANNUEL.....                                                             | 4  |
| ABBREVIATIONS.....                                                                          | 5  |
| MESSAGE DU COMMISSAIRE GENERAL DE L'OBR.....                                                | 6  |
| 1. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES .....                                             | 10 |
| 1.1. Recettes collectées en 2013.....                                                       | 10 |
| 1.2. Analyse des résultats enregistrés en 2013.....                                         | 11 |
| 1.3. Répartition entre taxes internes et douanes .....                                      | 13 |
| 1.4. Répartition entre produits fiscaux et non-fiscaux.....                                 | 13 |
| 1.5. Contributions macroéconomiques de l'OBR .....                                          | 14 |
| 1.6. Exonérations octroyées en 2013 .....                                                   | 16 |
| 1.7. Autres Indicateurs de rendement .....                                                  | 16 |
| 2. REFORMES ENTREPRISES.....                                                                | 18 |
| 2.1. Révision et rédaction des instruments légaux .....                                     | 18 |
| 2.2. Informatisation des services de l'OBR.....                                             | 19 |
| 2.3. Etablissement des Postes Frontières à Arrêt Unique .....                               | 19 |
| 2.4. Meilleur service aux contribuables et améliorer le climat des affaires au Burundi..... | 20 |
| 2.5. Education et la sensibilisation des contribuables .....                                | 20 |
| 2.6. Gestion des Ressources Humaines de l'OBR .....                                         | 22 |
| 2.7. Nouvelle structure de l'OBR .....                                                      | 23 |
| 4. COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES .....                                                 | 24 |
| 5. DEFIS RENCONTRES .....                                                                   | 30 |
| 6. CONCLUSION .....                                                                         | 30 |

## **ENGAGEMENT DE L'OFFICE BURUNDAIS DES RECETTES**

### **MISSION**

Maximisation du civisme fiscal par un service de qualité.

### **VISION**

Une administration fiscale moderne, efficiente, orientée vers le client contribuant au développement du Burundi et à son intégration dans l'économie régionale et mondiale.

### **VALEURS FONDAMENTALES**

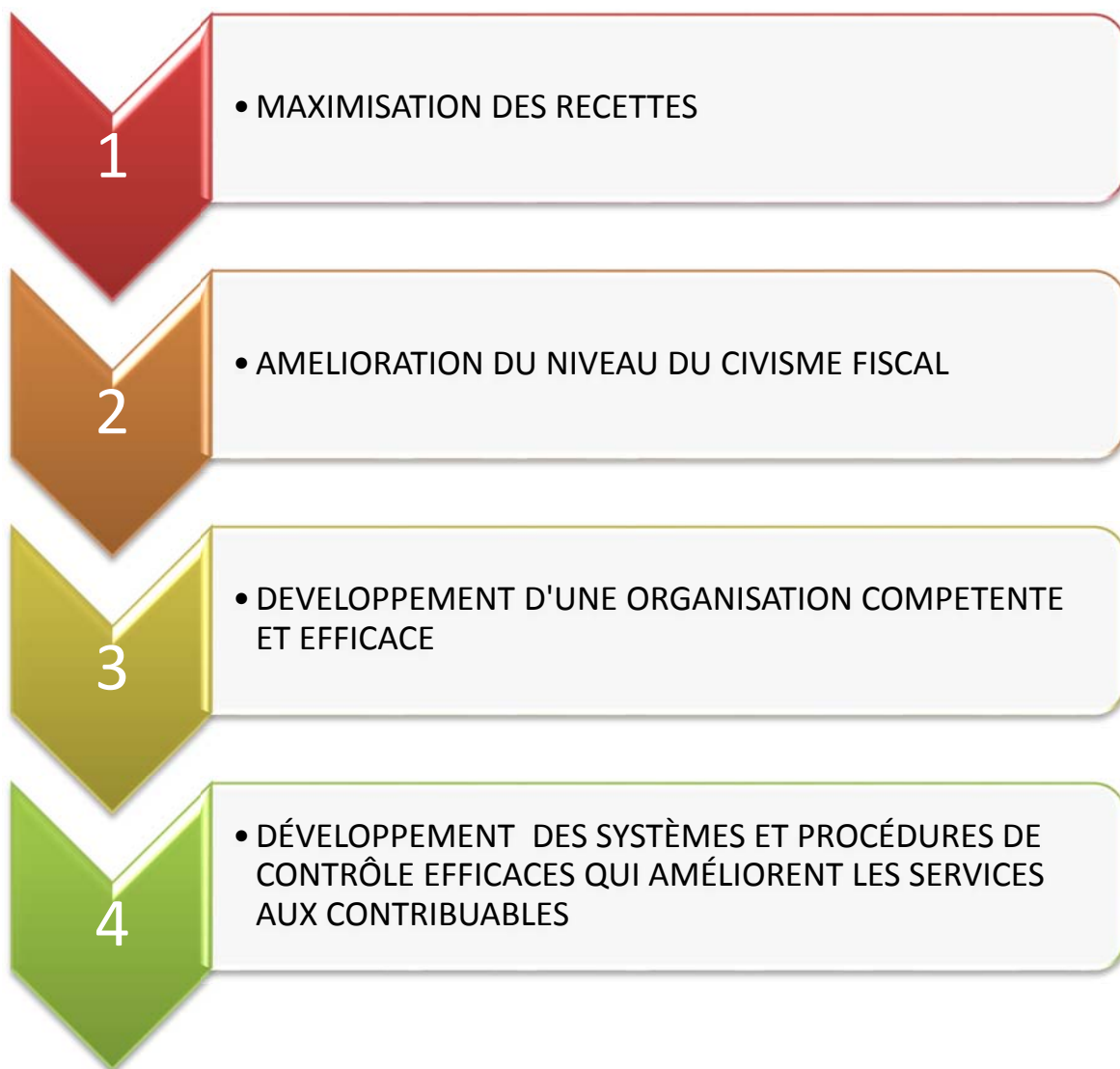
- Intégrité avec la Tolérance Zéro à la corruption
- Professionnalisme
- Responsabilité
- Innovation
- Motivation
- Collaboration
- Courtoisie
- Transparence

### **L'ENGAGEMENT A LA PERFORMANCE**

Nous nous engageons à l'accomplissement de notre mission en adoptant un cadre transparent basé sur la performance qui nous servira de base.

- Nous fixerons des indicateurs de performance, ce qui nous permettra d'évaluer les progrès réalisés ;
- Nous planifierons en se focalisant sur l'alignement de nos réformes avec la mission et la vision ainsi que l'allocation de nos ressources limitées à ces réformes
- Nous évaluerons rigoureusement de façon transparente les performances atteintes par rapport aux objectifs de performance fixés.

## OBJECTIFS STRATEGIQUES



## **A PROPOS DU RAPPORT ANNUEL**

Dans le but de se conformer à l'article 36 de la loi no 1/11 du 14 Juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office Burundais des Recettes, le présent rapport annuel portant sur l'exercice fiscal 2013 est structuré comme suit :

---

### **PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES**

---

### **DEUXIEME PARTIE : REFORMES ENTREPRISES**

---

### **TROISIEME PARTIE : PLANS D'ACTION ANNUEL 2013 ET EVALUATION DES PERFORMANCES**

---

### **QUATRIEME PARTIE : COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES**

---

### **CINQUIEME PARTIE : DEFIS RENCONTRES**

---

### **SIXIEME PARTIE : CONCLUSION**

---

### **SEPTIEME PARTIE : ETATS FINANCIERS EN ANNEXES**

---

## ABBREVIATIONS

---

|                |                                                             |
|----------------|-------------------------------------------------------------|
| <b>BPC</b>     | Bureau des Petits Contribuables                             |
| <b>CEA</b>     | Communauté Est Africaine                                    |
| <b>CFCIB</b>   | Chambre Fédérale pour le Commerce et l'Industrie au Burundi |
| <b>DGC</b>     | Direction des Grands Contribuables                          |
| <b>DMC</b>     | Direction des Moyens Contribuables                          |
| <b>ERP</b>     | Enterprise Resource Planning                                |
| <b>FBU</b>     | Franc Burundais                                             |
| <b>FMI</b>     | Fonds Monétaire International                               |
| <b>IR</b>      | Impôts sur les Revenus                                      |
| <b>IPR</b>     | Impôt Professionnel sur Rémunération                        |
| <b>OBR</b>     | Office Burundais des Recettes                               |
| <b>PFAU</b>    | Poste Frontaliers à Arrêt Unique                            |
| <b>RH</b>      | Ressources Humaines                                         |
| <b>SIGTAS</b>  | Système Intégré de Gestion des Taxes                        |
| <b>SYDONIA</b> | Système Douanier Automatisé                                 |
| <b>TMEA</b>    | TradeMark East Africa                                       |
| <b>TVA</b>     | Taxe sur Valeur Ajoutée                                     |

## MESSAGE DU COMMISSAIRE GENERAL DE L'OBR



Kieran HOLMES

C'est toujours avec le même plaisir que j'ai l'honneur de présenter le Rapport Annuel 2013 de l'Office Burundais des Recettes ; reflétant les grandes réalisations atteintes par l'*Office* pendant cette année.

L'année qui vient de s'écouler fut une année pleine de défis avec le ralentissement de l'activité économique au Burundi avec la tragédie de l'incendie qui a ravagé le Marché Central de Bujumbura en début de l'année; et la diminution des recettes perçues sur l'Impôt Professionnel de Rémunérations d'environ 27 milliards de FBU suite à la nouvelle loi sur l'Impôts sur revenus. A ces facteurs, s'ajoute le fait que le Gouvernement ait mis en œuvre une politique de subventions du carburant en vue d'une stabilisation des prix à la pompe.

C'est suite à tous ces éléments qu'une révision budgétaire a eu lieu réduisant ainsi les prévisions annuelles de recettes de 621 milliards de FBU à 547 milliards de FBU. L'OBR a fourni beaucoup d'efforts afin d'atteindre cet objectif et ainsi permettre au Gouvernement de s'acquitter de ses obligations et nous sommes très fiers d'avoir surpassé cet objectif de 11,5 milliards de FBU, soit une augmentation de 2,1%.

### **Bonne performance des recettes**

En comparant ces résultats avec l'année passée, nous avons pu avoir une augmentation d'environ 34 milliards comparé à l'année passée car 526.6 milliards de FBU avaient été collectés en 2012. Pour la deuxième fois de l'histoire du Burundi, et la deuxième année de suite, les recettes ont dépassé 500 milliards de FBU. Cette année, ce jalon était déjà atteint dès le mois de novembre, un record. Notre ambition est qu'en 2017, l'OBR atteigne ce record au mois de juin. Pour ce qui est de la comparaison avec 2009, année de création de l'OBR, les recettes fiscales ont fait un véritable bond : un gain de 259 milliards de BFU, soit une croissance de 86%.

### **Amélioration du climat des affaires**

Le Burundi a progressé de 17 places dans l'indice *Doing Business* de la Banque Mondiale, et figure pour la troisième année de suite parmi les dix pays au monde s'étant le plus réformés. L'OBR a joué un rôle clé dans cette performance, de par son travail de proximité avec les autres agences gouvernementales. En particulier, l'OBR s'est chargé de la mise en place du Guichet Unique pour l'enregistrement des entreprises ainsi que la mise en place de nouveaux Postes Frontaliers à Arrêt Unique.

### **Lutte contre la corruption**

L'OBR a doublé ses efforts dans la lutte contre la corruption. Le rapport *East African Bribery Index* (Indice de Corruption en Afrique de l'Est) nous informe que le score du Burundi a largement diminué, passant de 35,7 à 16,4, nous rapprochant ainsi du score parfait de 0. Il s'agit d'une amélioration de 54%, qui nous permet de dépasser largement l'objectif de 24 que nous avons fixé. Ce résultat est un signal positif à toute la communauté, aux partenaires du Gouvernement et aux investisseurs potentiels.

### **Informatisation de nos services**



L'OBR a continué d'améliorer la qualité des services offerts aux contribuables. Le système SYDONIA World est devenu pleinement opérationnel en mai 2013 et permettra aux Douanes de fournir un service plus rapide et de meilleure qualité. Les contribuables et les déclarants peuvent utiliser le système à partir de leurs propres bureaux, accélérant ainsi le dédouanement. Un logiciel ERP est utilisé actuellement dans la gestion des finances, des ressources humaines, du patrimoine et des approvisionnements. Le système RADDEX quant à lui, sert à faciliter l'échange d'informations et de données avec les administrations fiscales de la CEA.

### **Modernisation des lois et collaboration avec le secteur privé**

De nouvelles lois ont été présentées et promulguées à savoir l'impôt sur les revenus, la TVA et les procédures fiscales. Nous bénéficions d'un système fiscal largement simplifié, avec des taux abaissés, en harmonie avec le reste de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Nous avons signé un accord de coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CFCIB) et nous nous réjouissons de cette étroite collaboration qui vise l'amélioration de l'environnement fiscal au Burundi.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux contribuables qui se sont acquittés de leurs obligations fiscales et qui ont de ce fait contribué aux progrès réalisés. Nous apprécions grandement cette bonne collaboration et nous souhaitons qu'il y ait un meilleur climat d'investissement au Burundi qui pourra contribuer à la concrétisation des programmes de développement.

Le ferme soutien politique et l'aide généreuse de nos partenaires, en particulier TradeMark East Africa (TMEA) qui ont fourni un appui énorme dans les domaines de l'assistance technique, des systèmes informatiques et d'achat de matériel, ainsi qu'à la construction de Postes Frontaliers à Arrêt Unique, et autres infrastructures. Nos remerciements vont à l'endroit de nos partenaires au développement à savoir la coopération belge, le Royaume-Uni, USAID, FMI, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. Ces derniers ont fourni le financement et le soutien politique et moral dont nous avons besoin.

Tous ces bons résultats ont été atteints grâce au travail d'équipe et au dévouement de la Direction et du personnel de l'OBR. Nous sommes

également reconnaissants au Ministère de tutelle ainsi qu'au Conseil d'Administration pour leur supervision et leur orientation.

## **LE COMMISSAIRE GENERAL**

**Mr. Kieran HOLMES.**

## 1. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES

Cette section du rapport annuel se focalise sur la première direction stratégique de l'OBR qui n'est d'autre que la « *maximisation des recettes* » ; comme énoncé dans le Plan Stratégique de l'OBR.

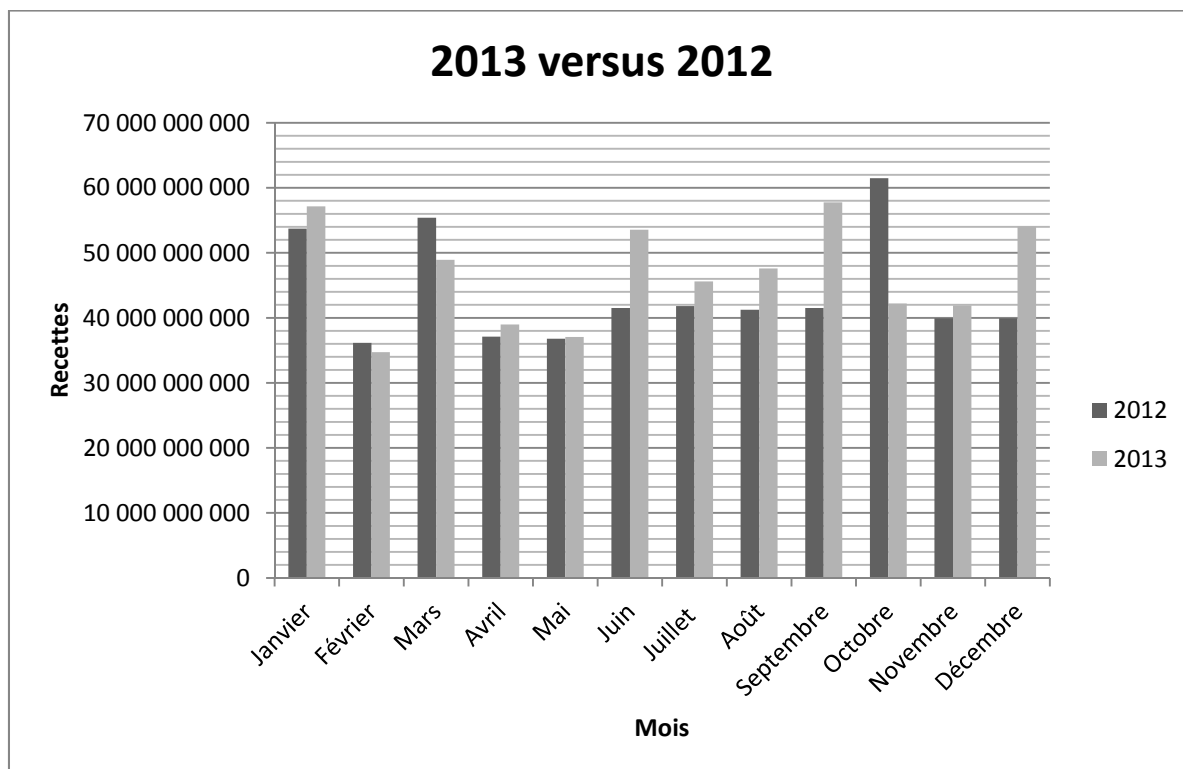
### 1.1. Recettes collectées en 2013.

L'OBR a collecté pour l'année 2013, la somme de *Bif 559,5 milliards* contre *Bif 526,6 milliards* perçus en 2012, ce qui révèle un excédent de *Bif 32,9 milliards* soit une augmentation de 6,2%.

En comparant avec les prévisions de *BIF 547 milliards*, il y a un excédent de *Bif 11,5 milliards*, soit une augmentation de 2,1% par rapport aux objectifs.

Le tableau ainsi que le graphique suivant montre les variations par rapport aux recettes collectées en 2012 :-

| Type de recettes      | Recettes collectées 2013 | Recettes collectées 2012 | Variation en % |
|-----------------------|--------------------------|--------------------------|----------------|
| Recettes internes     | 329 037 488 891          | 276 023 457 461          | 19,2%          |
| Recettes douanières   | 194 073 741 870          | 215 737 365 256          | -10%           |
| Recettes non fiscales | 36 400 580 977           | 34 879 088 607           | 4,4%           |
| Total des recettes    | 559 511 811 737          | 526 639 911 325          | 6,2%           |



**Graphique 1 : Comparaison 2013 avec 2012 par mois.**

## 1.2. Analyse des résultats enregistrés en 2013

*Tableau récapitulatif des recettes de l'OBR en 2013 (milliards FBU)*

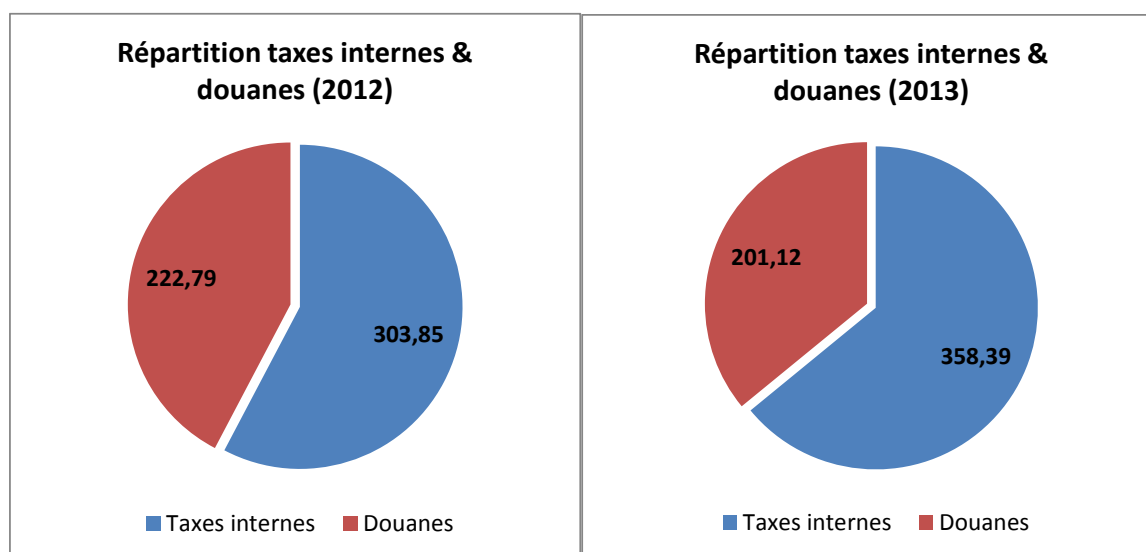
|                                                                   | Prévisions 2013 | Recettes 2013 | Ecart (C - T) |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|
| <b>Recettes totales (1) + (2)</b>                                 | <b>548,02</b>   | <b>559,51</b> | <b>11,49</b>  |
| <b>(1) PRODUITS FISCAUX</b>                                       | <b>508,65</b>   | <b>523,11</b> | <b>14,46</b>  |
| <b>Taxes internes</b>                                             | <b>331,88</b>   | <b>329,04</b> | <b>-2,85</b>  |
| <b>Impôt sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital</b> | <b>160,27</b>   | <b>143,86</b> | <b>-16,41</b> |
| Impôt sur le revenu payé par les personnes physiques              | 50,47           | 48,83         | -1,64         |
| Impôt sur le revenu payé par les sociétés et autres Eses          | 109,06          | 94,57         | -14,48        |
| <b>Impôt sur les biens et services</b>                            | <b>171,62</b>   | <b>185,18</b> | <b>13,56</b>  |
| TVA intérieure                                                    | 71,95           | 80,48         | 8,53          |
| Droits d'accises                                                  | 94,60           | 98,43         | 3,83          |
| <b>Douanes</b>                                                    | <b>176,77</b>   | <b>194,07</b> | <b>17,30</b>  |
| Taxe de transactions - TVA à l'importation                        | 115,98          | 130,32        | 14,34         |
| Droits d'accises                                                  | 9,68            | 11,27         | 1,59          |
| Impôt sur commerce extér. et transact° internationales            | 49,16           | 50,53         | 1,37          |
| <b>(2) PRODUITS NON-FISCAUX</b>                                   | <b>39,37</b>    | <b>36,40</b>  | <b>-2,97</b>  |

***Taxes internes sur les biens et services*** – En dépassant leurs objectifs de 13,56 milliards de FBU, ce sont les taxes qui ont le plus contribué aux bons résultats de l’OBR cette année. Il s’agit d’une évolution positive pour l’OBR, puisque les administrations fiscales modernes reposent principalement sur les impôts intérieurs. Parmi les impôts intérieurs, on note tout particulièrement la performance de TVA intérieure et des droits d’accises. La première a dépassé son objectif de 8,53 milliards de FBU, alors que ces dernières ont dépassé leur objectif de 3,83 milliards de FBU. Ensemble, elles ont permis de collecter 178,91 milliards de FBU en 2013, contre 115,89 milliards de FBU en 2012.

***Les recettes douanières*** – Les recettes douanières ont dépassé leur objectif de 17,30 milliards de BIF, ce qui a contribué à la performance de l’OBR. Cette performance provient essentiellement de la TVA sur les importations, dont les recettes sont supérieures de 14.35 milliards de FBU à leur objectif. Les recettes de TVA intérieure ont été abondées par un changement de politique en matière de taxation du carburant. En effet, en juin de cette année, le gouvernement a commencé à appliquer le taux légal de 18%, ainsi que des droits d’accises non nuls. Cependant, l’OBR a souffert de la conjoncture négative du commerce. Cela s’est traduit par une diminution des recettes douanières de 21,66 milliards de FBU par rapport à 2012.

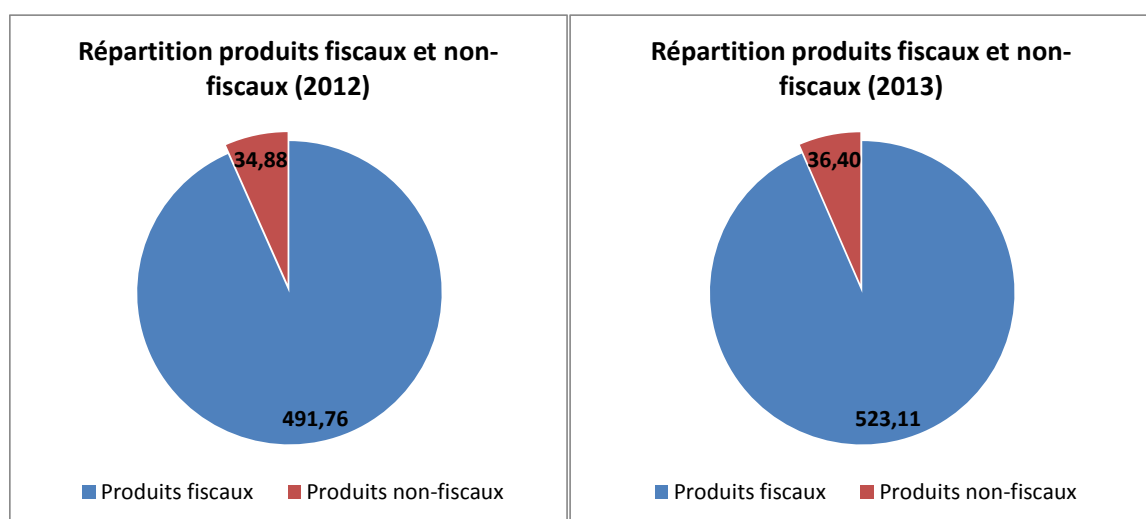
***Impôt sur le revenu*** - la performance de l’OBR a été affectée par la réforme de l’impôt sur le revenu. Ainsi, les résultats correspondants sont inférieurs de 16,41 milliards de FBU aux objectifs, et de 12,02 milliards aux recettes de l’an passé. Les causes sont de deux ordres. Tout d’abord, en matière de revenu individuel, en collectant 27 milliards de FBU de moins en 2013 qu’en 2012. Ensuite, les recettes de l’impôt sur les sociétés se sont avérées inférieures de 14.48 milliards de FBU aux objectifs.

### 1.3. Répartition entre taxes internes et douanes



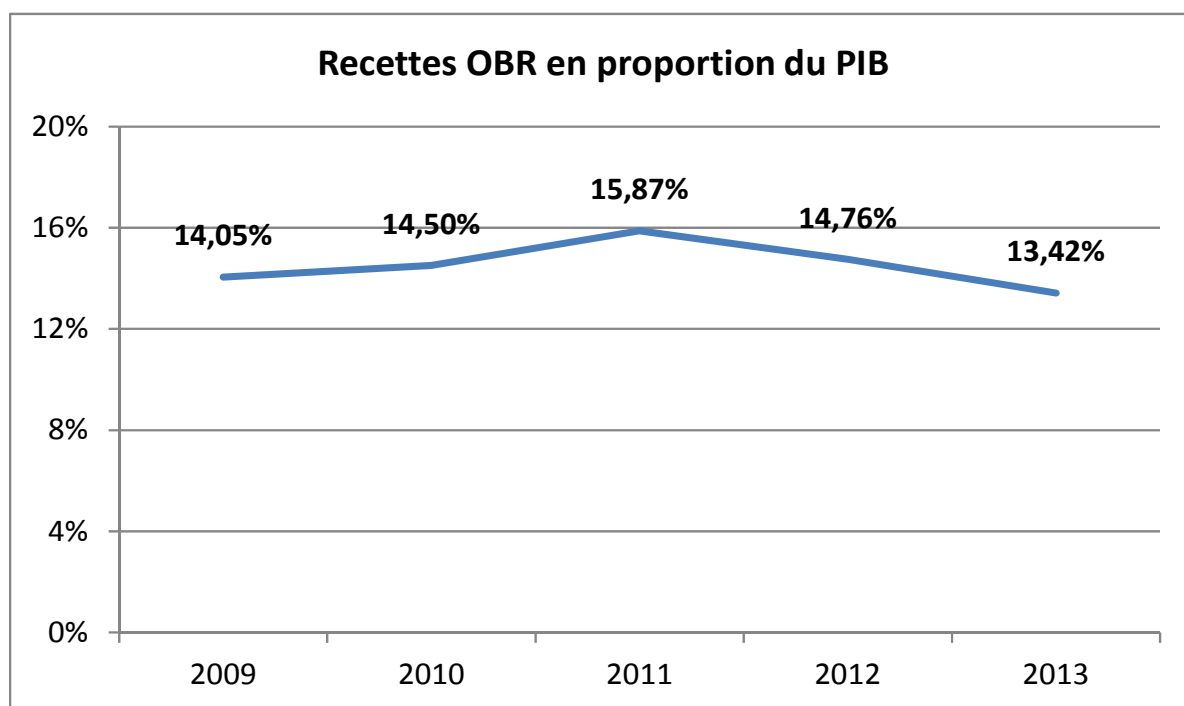
Il est intéressant de noter qu'entre 2012 et 2013, la proportion de taxes internes a progressé par rapport à celle des douanes. Les taxes internes constituaient 57,70% des recettes totales de l'OBR en 2012, contre 64,05% en 2013. Cette évolution est positive, car elle démontre que les recettes de l'OBR s'appuient de moins en moins sur le commerce international, dont la taxation est moins propice au développement économique.

### 1.4. Répartition entre produits fiscaux et non-fiscaux



La répartition des recettes de l'OBR entre produits fiscaux et non-fiscaux est relativement stable entre 2012 et 2013. On observe ainsi qu'une écrasante majorité des recettes provient des produits fiscaux : 94,27% en 2012 et 92,53% en 2013.

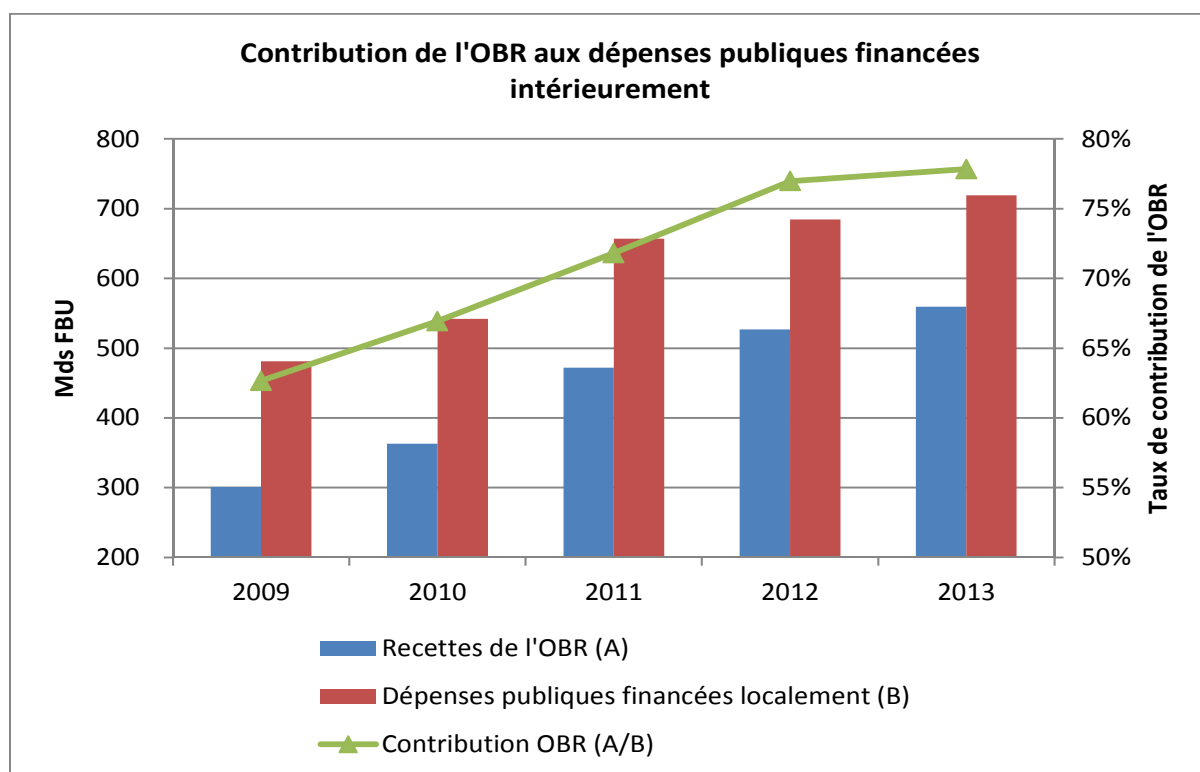
### 1.5. Contributions macroéconomiques de l'OBR



Depuis 2011, la contribution de l'OBR au PIB marque une inflexion. Après 15,87% en 2011 et 14,76% en 2012, les recettes 2013 ont constitué 13,42% du PIB provisoire. Une partie de cette baisse est à imputer d'une part à l'inflation<sup>1</sup>, qui fait progresser le PIB plus rapidement que les recettes fiscales et d'autre part aux exonérations. En effet, ces dernières ne sont pas toutes indexées aux prix, comme par exemple les montants spécifiques d'accises sur la consommation. L'inflexion est également due à l'érosion de la base fiscale en matière d'impôt sur le revenu et les profits.

---

<sup>1</sup> Inflation 2013 : 10%



En matière d'apports à la stabilité macroéconomique du Burundi, l'OBR n'a pourtant pas démerité. En effet, sa contribution aux dépenses publiques financées localement continue sa progression, que ces dépenses soient courantes ou d'investissement. Elle est passée de 62,65% en 2009 à 77,83% en 2013, en progressant chaque année. Cet indicateur est parlant, et démontre que l'OBR remplit sa mission de contribuer toujours plus à la souveraineté financière du Burundi.



## 1.6. Exonérations octroyées en 2013

Le tableau ci-dessous démontre que les exonérations ont encore atteint un niveau élevé en 2013 : **146,70 milliards de FBU** en valeur absolue, soit 3,52% du PIB et 26,22% des recettes totales de l'OBR. Il est encore impossible de comparer le montant des exonérations 2013 à celui de 2012. En effet, les chiffres concernant l'impôt sur le bénéfice des sociétés et les dividendes seront seulement connus en avril 2014.

|                                            |                |                        |          |
|--------------------------------------------|----------------|------------------------|----------|
| Douanes                                    |                |                        | 110,12   |
| Impôt sur les sociétés (2012) <sup>2</sup> | Crédit d'impôt | Grands contribuables   | 13,51    |
|                                            |                | Moyens contribuables   | 0,14     |
|                                            | Décrets        | Grands contribuables   | 4,67     |
|                                            |                | Moyens contribuables   | 0,17     |
| TVA intérieures                            |                | Secteur privé          | 7,24     |
|                                            |                | Personnes privilégiées | 6,11     |
|                                            |                | ONG                    | 1,01     |
|                                            |                | Carburant              | 3,61     |
| Impôt sur dividendes (2012) <sup>3</sup>   |                |                        | 0,12     |
| Total des exonérations                     |                |                        | 146,70   |
|                                            |                |                        |          |
| PIB <sup>4</sup>                           |                |                        | 4 169,10 |
| Exonérations/PIB                           |                |                        | 3,52%    |
| Recettes collectées                        |                |                        | 559,51   |
| Exonérations/recettes                      |                |                        | 26,22%   |

En juin 2013, les ordonnances ministérielles définissant la structure des prix du carburant ont rétabli la TVA à son taux légal de 18%. De janvier à juin 2013, en revanche, nous estimons que les subventions de TVA sur le carburant se sont montées à 3,61 milliards de FBU.

## 1.7. Autres Indicateurs de rendement

<sup>2</sup> Les chiffres seront disponibles en avril 2014, c'est pourquoi ceux utilisés ici datent de 2012.

<sup>3</sup> Les chiffres seront disponibles en avril 2014, c'est pourquoi ceux utilisés ici datent de 2012.

<sup>4</sup> Source : FMI.

### 1.7.1. Effectif des contribuables en 2013

Depuis le mois d'Août 2013, il y a eu une nouvelle segmentation des contribuables qui tient compte de leur chiffre d'affaires. Cette segmentation a fait que certains contribuables passent d'une catégorie à une autre.

|                 | 2013                  |                       |                                                                                                                                                                            |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                 | Avant la segmentation | Après la segmentation | Observations                                                                                                                                                               |
| Bureaux des GC  | 346                   | 229                   | Après la segmentation :<br>-60 contribuables quittent BMC pour devenir GC<br>-201 quittent le BGC pour être transférés en BMC<br>-24 proviennent du ressort intérieur      |
| Bureaux des MC  | 2259                  | 1324                  | Certains sont devenus des grands contribuables et d'autres ont été transférés en BPMC                                                                                      |
| Bureaux des PMC |                       | 10 255                | Avant la segmentation, il n'y avait pas de BPMC. Les PMC sont constitués par les nouveaux contribuables et ceux qui étaient des moyens contribuables avant la segmentation |

### 1.7.2. Répartition des Contribuables par assujettissement à fin 2013

#### a) Grands Contribuables

|                     | Après segmentation |
|---------------------|--------------------|
| Assujettis à l'IR   | 229                |
| Assujettis à l'IPR  | 224                |
| Assujettis à la TVA | 229                |

#### b) Moyens Contribuables

|                   | Après segmentation |
|-------------------|--------------------|
| Assujettis à l'IR |                    |

|                     |      |
|---------------------|------|
| Assujettis à l'IPR  | 1141 |
| Assujettis à la TVA | 1112 |

### **-Petits et micro contribuables**

|                                   | Après segmentation |
|-----------------------------------|--------------------|
| Forfaits conventionnels           | 7075               |
| Forfaits sur transports rémunérés | 3180               |

### **1.7.3. Les vérifications en 2013**

|                                 | Vérifications prévues | Vérifications conclues | % de l'Ecart |
|---------------------------------|-----------------------|------------------------|--------------|
| Bureaux des GC                  | 290                   | 41                     | 14%          |
| Bureaux des MC                  | 493                   | 131                    | 26%          |
| Bureaux des PMC                 | 56                    | 48                     | 86%          |
| Ressorts fiscaux de l'intérieur | 102                   | 170                    | 166%         |

## **2. REFORMES ENTREPRISES**

### **2.1. Révision et rédaction des instruments légaux**

De nouvelles lois ont été présentées, et promulguées par le Parlement au cours de l'année 2013 en matière d'impôt sur les revenus, de TVA et de procédures

fiscales. Nous bénéficions désormais d'un système fiscal largement simplifié, avec des taux abaissés, à la lumière du reste de la Communauté d'Afrique de l'Est.

## **2.2. Informatisation des services de l'OBR**

L'informatisation de l'OBR a été l'une des priorités dans le but d'offrir un service rapide et de qualité aux contribuables.

**SYDONIA WORLD aux Douanes** : Le système est devenu pleinement opérationnel en mai 2013 et a permis aux Douanes de fournir un service plus rapide et de meilleure qualité. Les contribuables et les déclarants peuvent utiliser le système à partir de leurs propres bureaux, accélérant ainsi le dédouanement.

**Le logiciel ERP** : actuellement utilisé dans la gestion des finances, des ressources humaines, et des approvisionnements

**RADDEX** quant à lui, sert à faciliter l'échange d'informations et de données avec les administrations fiscales de la CEA.

Un module de gestion et suivi des exonérations a également été développé.

**SIGTAS (alternative) aux Impôts** : Finalisation de la confection d'un fichier Excel utilisé pour le calcul automatisé de la TVA.

## **2.3. Etablissement des Postes Frontaliers à Arrêt Unique**

Comme le Poste Frontière à Arrêt Unique en vigueur dans la CEA entre dans la ligne du Traité de l'Union douanière auquel le Burundi a souscrit, Certains postes frontières à arrêt unique sont opérationnels et d'autres seront opérationnels au cours de 2014.

- Les postes frontaliers à Arrêt uniques de Gasenyil/Nemba et de Ruhwa sont opérationnels
- Un autre poste frontalier à arrêt unique Kobero/ Kabanga sera fonctionnel au cours de l'année 2014.



*PFAU de Kobero, financé par TradeMark East Africa*

#### **2.4. Meilleur service aux contribuables et améliorer le climat des affaires au Burundi**

- Informatisation des bureaux et postes des douanes. Toutes les opérations de dédouanement s'effectuent dans le système ASY World;
- La mise en place de la phase pilote du programme des Opérateurs Economiques ;
- L'opérationnalisation du nouveau bureau pétrolier de Gitega;
- Mise en place d'un guichet unique pour l'enregistrement des contribuables
- Création de nouveaux postes à Arrêt Unique
- Disponibilité des procédures fiscales qui facilitent le travail des contribuables.
- Mise en place d'un programme OEA.

#### **2.5. Education et la sensibilisation des contribuables**

Des campagnes et ateliers de sensibilisation ont été organisés dans tout le pays afin de renforcer la présence de l'OBR dans les régions. Toutes les rencontres

ont été facilitées par les autorités locales, à la grande satisfaction des contribuables et de l'administration.



*Campagne de sensibilisation sur la lutte contre la fraude et la contrebande*

D'autres grands projets de communication ont été entrepris à savoir :

- La rédaction et distribution du 1er numéro du bulletin d'information de l'OBR;
- La préparation de l'Agenda Fiscal et Calendriers de 2014 ;
- La production d'un dépliant sur les procédures douanières et sur l'immatriculation des contribuables;
- Production et diffusion des spots médiatiques de sensibilisation publique
- Le processus de mise en place du call center est en cours ;
- Production et diffusion du documentaire audiovisuel sur l'OBR ;
- L'Organisation du café de presse, à la fin de chaque trimestre, pour présenter le rapport des activités aux représentants des médias.





*Bujumbura, Le Café de presse avec les représentants des médias est devenu une coutume*

## **2.6. Gestion des Ressources Humaines de l'OBR**

### ***a) Préparation de nouvelles politiques et procédures en Ressources Humaines***

La gestion efficace de nos ressources humaines est restée l'élément central de notre programme de réforme interne et nous continuerons à élargir notre éventail de politiques et procédures en ressources humaines. Des progrès ont été réalisés quant à la préparation de nouveaux règlements internes qui pourront bénéficier à tout le personnel de l'OBR. L'OBR a l'objectif de devenir un employeur de choix au Burundi en introduisant un système de rémunération basée sur la performance.

### ***b) Renforcement des capacités du personnel de l'OBR***

En 2013, 386 employés, soit 61,9% de l'effectif total ont bénéficié d'une formation sur des thèmes variés afin d'améliorer les compétences du personnel de l'OBR.

### ***c) Amélioration des conditions de travail***

- Aménagement de la salle du CTI & RNF, du CER et du bureau de Kobero
- Aménagement salle Cafétéria immeuble VIRAGO

- Recrutement d'une maison de nettoyage pour les immeubles Virago et Emmaus
- Equipement en mobiliers de tous les sites de l'OBR situés à Bujumbura
- Installation d'IP téléphonie à l'Immeuble Virago, Port et Emmaüs

#### **d) Discipline du personnel**

Quant à la discipline du personnel, 27 cas disciplinaires ont été clôturés en rapport avec la corruption, irrégularités dans l'octroi des documents, vol et négligence dans le traitement des dossiers.

En témoigne le rapport *East African Bribery Index* (Indice de Corruption en Afrique de l'Est) qui montre que le score du Burundi a largement diminué, passant de 35,7 à 16,4. Il s'agit d'une amélioration de 54%. Ce résultat est un signal positif à toute la communauté, aux partenaires du Gouvernement et aux investisseurs potentiels.

### **2.7. Nouvelle structure de l'OBR**

Le Conseil d'Administration a approuvé en juillet 2013, une nouvelle structure. Ce changement de structure a été opéré afin de continuer à répondre de manière efficace aux exigences de la prestation des différents services de l'OBR.

Les grands changements opérés sont:

- La Segmentation des contribuables au niveau du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non fiscales (à partir d'août 2013, il y a les grands contribuables, moyens contribuables et petits contribuables micro contribuables);
- La création de deux services de vérification sur pièces du Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non fiscales (un au niveau du Bureau des grands contribuables et un autre au niveau du bureau des moyens contribuables) ;
- Création de deux services au niveau du Commissariat des Douanes et Accises (le service de l'opération douanière régionale a été divisé en trois services)



## 4. COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

### 4.1 TradeMark East Africa

TradeMark East Africa a continué à être le principal partenaire de l'OBR tout au long de l'année 2013. En effet, TMEA appuie l'OBR dans plusieurs programmes à savoir: -

- Informatisation des Postes frontières à Arrêt Unique ;
- Construction du Poste Frontière à Arrêt Unique ;
- Les achats de matériel de bureau ;
- Les achats de matériel informatique ;
- Le renforcement des capacités du personnel de l'OBR ;
- Les rénovations des bureaux de l'OBR.



Visite du conseil d'administration du TMEA à l'OBR

### 4.2. USAID

923 000 dollars américains, telle est l'enveloppe octroyée à l'Office Burundais des Recettes (OBR) par USAID en vue de financer sa stratégie de communication. Les cérémonies du 17 Juin 2013 étaient rehaussées par le Ministre des Finances et de la Planification du Développement ; et ont été marqué par la participation des différentes représentations des Corps diplomatiques, et Trade Mark East Africa par lequel transiteront ces fonds.



*Emmaus Pathway, 17/06/2013*

#### **4.2. Groupes de parlementaires du Royaume Uni**

Une délégation de six parlementaires a effectué une visite à l'OBR en date du 22 juillet 2013 pour s'acquérir des efforts que le Burundi fournit pour bâtir son économie. A la fin de cette visite, les parlementaires ont déclaré « apporter ce message de réussite au Royaume Uni »

#### **4.3. Administration sœur, URA**

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Burundais des Recettes ont effectué une visite à Kampala en Ouganda dans un cadre d'échange d'expériences avec leurs homologues de l'Ouganda Revenue Authority.



*Kampala, les représentants des deux délégations, avec leurs présidents respectifs*

#### **4.4. Comité Technique regroupant les administrations de la Communauté Est Africaine (EARATC)**

Après avoir terminé une année de présidence du comité technique des administrations fiscales de l'Afrique de l'Est, l'OBR a remis la présidence à l'administration fiscale de l'Ouganda, URA. Les cérémonies ont eu lieu au cours de la 64<sup>e</sup> réunion du comité technique, tenue le 14 Août à Mombasa, au Kenya.

#### **4.5. ATAF**

L'OBR est aussi membre du Forum sur l'Administration Fiscale Africaine (ATAF). En date du 13 au 17 Mai 2013, une réunion s'est tenue sous le Thème : « Les Techniques de Vérification et d'Enquête » à Bujumbura.





*Réunion ATAF sous le Thème : les techniques de vérification et d'enquête*

#### **4.6 Diaspora**

L'Association Internationale de la Diaspora Burundais, appuyée par la Gouvernement Norvégien, a organisé depuis jeudi, une conférence de deux jours, la 4<sup>ème</sup> du genre, sur les opportunités d'investir au Burundi sous le thème «*Burundi Ready For Business* », traduisible en Français comme «*Le Burundi Prêt pour les Affaires* ». Cette conférence d'Oslo qui a vu la participation d'une forte délégation venue du Burundi, des hommes d'affaires de la Norvège et des autres pays scandinaves, les Burundais de la diaspora s'est terminée ce vendredi 21 juin.

#### **4.7 Autorités locales**

L'OBR a continué de travailler en étroite collaboration avec l'administration locale pour mieux atteindre la population. Plusieurs réunions de travail à l'intention ont été facilitées par la Direction en charge de la Coordination des régions, nouvellement créée.



*Commune Giteranyi, Muyinga en date 09/12/2013. Le Commissaire Général Adjoint engagé dans la lutte contre la corruption et la fraude*

#### **4.8 Secteur privé**

Des ateliers d'échanges avec le secteur privé ont été organisés pour la sensibilisation. Des séances de formation et d'information se sont multipliées pour tenir les contribuables informés sur les lois et les procédures en matière fiscale et douanière.



*Atelier sur les procédures de dédouanement, le 23/12/2013 à Bujumbura*

#### 4.9 LE SOCIAL

##### *a) Don de sang*

Le personnel de l'Office Burundais des Recettes a organisé une campagne de deux jours de collecte de sang les 31 juillet et 1<sup>er</sup> Août 2013 « pour sauver des vies en danger dans les centres hospitaliers du Burundi ». Au total 59 poches de sang ont été collectées dont 36 et 23 aux Immeuble Emmaüs Pathway et Virago respectivement.



*Personnel de l'OBR donnant du sang au CNTS*

##### ***B) Aide aux petits commerçants ayant perdu leurs biens suite à l'incendie***

Se sentant concerné par le drame qui a frappé les commerçants œuvrant dans le marché de Bujumbura lors de l'incendie ravageur survenu le 27 janvier 2013, le personnel de l'OBR a cotisé afin de leur venir en aide. Une somme de 8 400 000 Fbu a été collectée.



*Cérémonie de remise de chèque, le 22/11/2013.*



## 5. DEFIS RENCONTRES

Premièrement, l'OBR comme les autres institutions gouvernementales, a connu des contraintes budgétaires en 2013. Le budget de fonctionnement a été considérablement réduit passant de 15 milliards à 13,2 milliards de FBU. Cela a retardé le recrutement du personnel dont nous avons grandement besoin pour améliorer le rendement de l'OBR et cela a eu un impact négatif sur notre travail quotidien.

Deuxièmement, l'expansion de l'OBR est actuellement limitée par l'absence d'un système informatique pour les taxes internes – l'OBR est la seule administration fiscale de la CEA qui utilise encore des systèmes manuels. Nous espérons que cette lacune sera corrigée dans la conception de la prochaine phase d'appui à l'OBR.

Troisièmement, même si nous avons amélioré l'environnement fiscal en 2013, nous sommes conscients qu'il reste du travail à faire. Il faut donc continuer à promouvoir un système fiscal qui apporte les recettes nécessaires tout en garantissant l'équité et en réduisant les lacunes.

## 6. CONCLUSION

L'année 2013 a été une année riche en innovations malgré les défis rencontrés. Les objectifs tels qu'énoncés dans le Plan d'Action Annuel ont été atteints à la grande satisfaction de l'OBR, du Gouvernement et de toutes les parties prenantes.

Les réalisations faites se sont inscrites dans le but de maximiser les recettes tout en offrant des services de qualité aux contribuables. Des efforts devront être fournis car certains défis restent à relever.

L'OBR réitère son engagement à continuer sa mission de sécuriser les recettes pour la relance de l'économie burundaise et améliorer le climat des affaires au Burundi.

### **Les activités Trademark (à insister sur ces activités)**

- OSBP Kobero et IBM (Integrated Border Management)
- Mise à niveau d'Asycuda World

- Le progrès sur le Guichet Unique sur le Commerce (Electronic Single Window) et les travaux sur les 7 frontières à réhabiliter
- Les activités liées au Single Customs' Territory (SCT) ; AEO ; Risk Management
- Les programmes de Communications
- Les activités de formation et les résultats atteints ; et les activités ICT et les résultats atteints
- Comme nous suivons quelques indicateurs à un plus haut niveau ; veuillez également indiqué comment nos contributions ont aidé à augmenter les revenus de l'OBR ; le niveau de perception de corruption (EAC Bribery Index) et Doing Business Indicators.